

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/117  
2 décembre 1999

(99-5327)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## ZAMBIE

### Déclaration de M. William Harrington Ministre du commerce et de l'industrie

Je voudrais, pour commencer, m'associer aux déclarations faites par les Ministres de la Tanzanie et de la République dominicaine au nom des États membres de la SADC et des pays ACP, respectivement.

Je voudrais également, au nom de ma délégation, exprimer notre profonde gratitude au gouvernement des États-Unis pour nous avoir réservé lors de cette Conférence un accueil chaleureux et convivial.

Nous sommes réunis ici, à Seattle, à l'aube du nouveau millénaire, pour arrêter les programmes des travaux futurs de l'OMC et des négociations à venir, et la Zambie espère que cette réunion débouchera sur un résultat constructif.

Nous devons partir de Seattle avec une idée précise des activités de l'OMC, organisation qui doit veiller à la participation pleine et entière de tous les Membres à ses travaux et au partage équitable des avantages.

Nous reconnaissons l'importance du rôle joué par l'OMC pour favoriser la croissance économique et le développement. Il nous paraît donc primordial de défendre ce système contre ceux qui veulent le fragiliser en ayant recours à des mesures commerciales unilatérales.

Nous sommes également conscients des défis que posent la libéralisation et la mondialisation rapides de l'économie mondiale. À mesure que la libéralisation avancera, de nombreuses économies, et parmi elles les pays en développement africains, devront faire face à d'énormes difficultés pour répondre aux exigences de ce processus complexe de portée mondiale.

La tâche qui nous attend est colossale et il faut, pour la mener à bien, que les nations travaillent de concert.

Les problèmes auxquels nos pays sont confrontés ont été évoqués à diverses occasions et sont exposés dans les différentes propositions qui ont été présentées lors du processus préparatoire.

Les principaux sujets de préoccupation de la Zambie concernent les problèmes suivants:

- les capacités techniques et institutionnelles nécessaires pour satisfaire aux obligations qui découlent des différents Accords de l'OMC;
- les déséquilibres qui sont clairement apparus au cours de la mise en œuvre des Accords de l'OMC;

- les contraintes qui s'exercent du côté de l'offre; et
- le poids de la dette.

Les initiatives prises par nos gouvernements pour résoudre certains de ces problèmes ne pourront avoir les résultats escomptés que si la communauté internationale, en particulier les organisations multilatérales, applique des politiques qui s'étayent mutuellement de manière à donner à nos gouvernements la marge de manœuvre nécessaire pour prendre les mesures qui s'imposent.

La dimension développement des pays en développement devra être l'un des premiers points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion si l'on veut que ces pays s'intègrent réellement et totalement dans le système commercial multilatéral.

Les questions touchant à l'accès aux marchés, à la sécurité alimentaire, à la coopération technique et au traitement spécial et différencié des PMA devront être examinées de manière approfondie et avec bienveillance.

Il faut bien savoir que l'élargissement de l'accès aux marchés n'a pas de sens si des questions comme la capacité de l'offre et l'aptitude à se conformer aux prescriptions techniques ne sont pas traitées comme il convient. Il faudrait donc renforcer l'assistance technique et financière dans ces domaines.

Les dispositions prises par les six principales organisations participant au Cadre intégré pour l'assistance technique en faveur des PMA devraient être mieux à même d'aider les pays à résoudre certaines de ces difficultés.

La Zambie croit à la libéralisation et voudrait qu'à l'issue de cette réunion tous les Membres s'engagent véritablement dans la voie d'un partenariat renforcé axé sur le développement durable et la croissance économique.

Cinq années se sont écoulées depuis la réunion de Marrakech qui a établi l'OMC, cinq années se sont écoulées depuis que la Zambie est Membre de l'Organisation. Or, jusqu'à présent, notre peuple a entendu bien des déclarations mais vu peu de résultats. Nos exportations n'ont pas progressé malgré les réformes économiques dûment mises en œuvre par le pays.

Nous avons pris de nombreuses mesures de réforme, procédant par exemple à la réduction des droits de douane et à l'abolition du contrôle des changes. En dépit de tous ces efforts, nos exportations ont diminué et la conjoncture économique s'est détériorée.

Manifestement, il semble que nos populations n'ont pas bénéficié de notre appartenance à l'OMC.

Nous pensons que le train de l'OMC se déplace trop vite pour des pays comme la Zambie et les PMA.

La mise en œuvre des Accords est de toute évidence déficiente. Les mesures et les accords concernant la lutte contre le dumping et les subventions doivent être réexaminés afin d'assurer qu'ils défendent équitablement les intérêts de tous les Membres.

Nous sommes favorables à la libéralisation des échanges et nous soutiendrons sans réserve le processus de négociation lors du prochain cycle, mais nous voulons être partie prenante dans ce processus. Nous voulons monter dans le train, et non être relégués au rang de simples observateurs.

Les difficultés que nous rencontrons pour mettre en œuvre les accords peuvent et doivent être résolues.

La Zambie en tant que PMA se réjouit du courant actuel en faveur de l'ouverture de l'accès aux marchés pour tous les produits en provenance des PMA. Il faut toutefois qu'il soit concrètement suivi d'effets pour que ces pays parviennent à s'intégrer complètement au système commercial multilatéral.

À cet égard, la Zambie estime que les dispositions du programme incorporé doivent être pleinement mises en œuvre, tout comme les engagements pris en faveur des PMA lors de la Réunion de haut niveau de l'OMC qui s'est tenue en octobre 1997.

De tels engagements, comme ceux qui concernent le renforcement des capacités et l'assistance technique, sont d'une importance capitale pour que les pays comme la Zambie puissent tirer profit de leur appartenance à l'OMC. Nous exhortons tous ceux qui ont pris des engagements à les honorer.

Nous demandons une plus grande ouverture des marchés dans les secteurs de l'agriculture, des textiles et du cuir, car ce sont des domaines dans lesquels la plupart des PMA ont des avantages comparatifs.

La Zambie précise qu'il ne suffira pas d'ouvrir les marchés dans ces secteurs, mais qu'il faudra fournir une assistance technique aux PMA pour les aider à améliorer la qualité de leurs produits et à se doter des moyens nécessaires dans les domaines sanitaire et phytosanitaire afin d'éviter que ces mesures ne deviennent des obstacles non tarifaires qui empêchent les produits des PMA d'avoir accès aux marchés d'exportation.

S'agissant du thème du travail, la Zambie est favorable au maintien de normes fondamentales du travail. Nous pensons utile qu'une relation de travail s'établisse entre l'OMC et l'OIT, mais nous considérons que l'organisation compétente en la matière reste l'OIT.

La biotechnologie et l'environnement sont certes des questions importantes, mais elles devraient être traitées au sein des organismes spécialisés existants. L'OMC devrait s'occuper en priorité des nombreuses questions en suspens dans le domaine commercial.

Nous sommes favorables au traitement spécial et différencié dans la mesure où il permet aux pays en développement de devenir des partenaires à part entière des pays développés.

Sur la question du commerce électronique, nous sommes favorables au statu quo jusqu'à ce que nous soyons en mesure de participer pleinement aux débats.

En ce qui concerne la tenue des négociations sur de nouveaux thèmes, nous ne pouvons qu'indiquer que nous sommes surchargés et que nous ne sommes pas prêts. Nous avons besoin de temps pour examiner ces questions et être en mesure de participer aux négociations en toute connaissance de cause.

Je voudrais en conclusion souligner que la Zambie se réjouit des progrès réalisés en vue de permettre à la Chine de devenir Membre à part entière de l'OMC. Nous espérons que d'autres nations comme la Russie et les 30 pays ayant demandé à accéder à l'Organisation deviendront bientôt Membres. Leur adhésion ne pourra que renforcer l'OMC.

---